



COMPTE RENDU CTL du 10 Septembre 2020

Les 3 déclarations liminaires des O. S. ont été lues :

- FO (très politique),
- CGT (vie dans les services, télétravail, situation sanitaire en Ardèche, remboursement de frais de repas, paiement chez les buralistes),
- SOLIDAIRES (mobilisation de septembre, EFS, NRP par la DG).

En réponse aux déclarations, le directeur s'est fait le porte-parole du gouvernement pour le plan de relance et a précisé les conséquences dans les services (CVAE, CFE) et à la direction (rénovation des bâtiments administratifs et marchés publics).

Concernant la prime COVID, le Directeur se félicite que la DGFIP soit dans la sphère de la prime...

La CGT a obtenu le « détail de cette prime » qui n'aura créé que des inégalités :

Répartition pour la DDFiP 07 :

- total des effectifs primés : 113 agents soit 29.1% des effectifs
- Prime à 1000 € : 29 agents soit 25.7% des effectifs primés
- Prime à 330 € : 84 agents soit 74,3% des effectifs primés
- 88 % des primes accordées ont été versés aux agents A, B et C et 12% aux A+ (hors DDFiP, AFiP et AFiPA volontairement écartés du dispositif / décision locale)
- 23% des primes accordées ont été versés aux agents des SIP
- 17% aux agents SIE
- 8% aux agents SPF
- 28% aux agents trésoreries
- 7% aux agents services de contrôle
- 16% aux agents services de direction

Concernant les ASA garde d'enfants en cas de fermeture de classe, le Directeur attend la note de la DGFAP après les annonces gouvernementales. Mais il apparaît que si le télétravail n'est pas possible, les ASA seront dispensées...

Les 35 ordinateurs attendus depuis longtemps et commandés à l'UGAP doivent arriver sous peu. Le stock avoisine les 120, et 75 sont encore en circulation.

Concernant les frais de repas lors du PCA, le Directeur a botté en touche en disant qu'il engageait sa responsabilité et que les Directeurs qui avaient accepté de rembourser des frais de repas aux agents en présentiel (self ou non sur site), étaient « hors la loi ». La CGT 07, réunit lundi 14 en collectif régional, a interpellé le membre du Bureau national afin qu'il se saisisse du sujet. Car comme nous l'avons compris en lisant la note relative à ces frais, le Directeur aurait bien pu rembourser ces frais à tous les agents en présentiels ... à suivre...

Pour la NRP, il a annoncé la tenue d'un CTL spécifique pour la mi-octobre. Nous déplorons le fait que les OS n'aient toujours pas de dossier complet, et que le calendrier soit si contraint. Nous lui avons réaffirmé notre opposition à cette réforme mortifère pour la DGFIP.

Concernant la situation sanitaire, le Directeur nous annonce que le stock de masques est suffisant pour parer à la situation qui pourrait se dégrader. Il est actuellement de 35000, ce qui permet de tenir 35 jours. Le seuil d'alerte est fixé à 10000. D'autres sont en commande.

Les produits sanitaires sont en stock suffisant également.

Comme tout le monde peut le constater, le directeur, égal à lui-même, ne fait pas de miracle dans ses annonces !.....

4 points étaient à l'ordre du jour (pour information donc pas de vote) :

- 1) Suivi des engagements,
- 2) Bilan de la formation Professionnelle
- 3) NRP (nouveau réseau de proximité),
- 4) Paiement de proximité « zéro cash ».

•1) les autocoms vont être changés, la téléphonie sera gérée par informatique. La mise à jour des coordonnées des services dans l'annuaire téléphonique semble fastidieuse, et un nouveau communiqué de presse concernant les coordonnées du service Enregistrement sera prochainement établi.

•2) les stages en présentiels ont été mis en avant. Bien que le sujet ne figure pas pour vote sur la convocation, le président a demandé si les O. S. voulaient voter le PLF (plan local de formation) 2020. FO n'a pas voulu voter, SOLIDAIRES a voté pour et la CGT s'est abstenue au regard de la situation particulière actuelle laissant penser que toutes les actions de formation pouvaient être annulées en cas d'aggravation de la situation (confinement et/ou reprise de la propagation du virus).

•3) le président attend le feu vert de la DG pour mi-octobre. 1 CTL spécifique sera convoqué pour la mi-octobre (tous les documents seront fournis aux O. S.). Aucune autre information et toujours pas de date pour le SPF...

•Un GT national va prochainement se tenir et la CGT y siègera.

•1 point RH a ensuite eu lieu : la direction a annoncé le recrutement :

- 1 Pacte pour privas
- l'affectation de 2 C stagiaires pour le 09/11 (tournon, le teil),
- l'arrivée probable de 4 B des Douanes mi-2021 (suite au transfert du bureau de TAIN à VALLON, les agents ne souhaitant pas suivre leur mission)) qui seront affectés sur TOURNON et ANNONAY, - 1 apprentie sur ANNONAY.
- le recrutement de deux contractuels (CDD 3ans pour le SPF de tournon, et le SIP-SIE d'annonay). La fiche de poste mentionnera une résidence et un service. Nous avons donc demandé si la personne recrutée pour le SPF devra suivre sa mission ou pourra rester sur poste. Le contractuel devra obligatoirement suivre sa mission sur PRIVAS...
- Les antennes de LE TEIL (SIP et SIE) seront pérennes (« au moins jusqu'en 2026 »).

LA CGT A RAPPELE SON ATTACHEMENT AU RECRUTEMENT PAR CONCOURS. Et dénonce la précarisation de la Fonction Publique.

Comme mentionné dans la Liminaire, nous avons alerté sur la situation du SIE d'Annonay, qui a perdu un cadre B suite à une rupture conventionnelle, 1 départ à la retraite à venir, un départ non remplacé en 2019. Situation difficile avec notamment l'arrivée des amendes en 2021 au SIE d'annonay.

Également la situation du SIP de tournon est très difficile avec notamment 2 B pour 3 secteurs (TOURNON / GUILHERAND-SAINT PERAY) .

Plus globalement avec encore 2 ruptures conventionnelles en cours, des départs à la retraite en nombre à venir, la situation des services déjà compliquée, ne va pas s'arranger...

•4) La liste des buralistes sera complétée. Le paiement en espèces pour les Régies sera assuré par la Banque Postale à compter du 01/07/2021. Les chèques de secours seront remplacés par des bons d'achat ou des cartes prépayées à compter du début 2022.

Les espèces disparaîtront complètement en 2021 !....

Nous avons une nouvelle fois répété notre opposition au 0 CASH qui va encore pénaliser les plus « défavorisés ». Tout comme nous avons dénoncé la « privatisation » de missions publiques. Sous prétexte de surcharge de travail, la DG préfère externaliser plutôt que d'avoir une politique d'emploi ambitieuse avec des recrutements à la hausse.

Questions diverses

- A) télétravail : - le directeur a rappelé que le Chef de service détermine le nombre de jours accordé en télétravail (excepté pour les agents vulnérables en télétravail 5 jours hebdomadaires).
 - 5 agents vulnérables sont actuellement en télétravail à 5 jours.
 - 71 agents disposent d'un ordinateur portable.
- B) Nouvelle Charte graphique :
PEGASE va être mis à jour.
- C) Locaux syndicaux PRIVAS et LE TEIL
- les imprimantes ont disparu, la direction va voir pour en installer une dans chaque local.

Au final ce CTL n'avait rien d'extraordinaire.

La direction n'apporte aucun remède quant à la reconnaissance des agents et la souffrance au travail vécue dans les services, COVID ou pas !!!!!

Les élus de la CGT FINANCES PUBLIQUES
Julien PETIT
Valérie TANNAY
Hervé LE DALLIC
Pierre Henri GACHE

